



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Pierre-les-Becquets

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité;

QUE : le conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets, à sa séance ordinaire du 6 février 2024 a adopté le **Règlement n° 2024-272 « Règlement établissant un programme de revitalisation pour l'année 2024 »**

RÈGLEMENT INTITULÉ NUMÉRO 2024-272

La municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets veut promouvoir la rénovation et la construction d'immeubles résidentiels sur son territoire dans les secteurs visés.

Les secteurs visés par le programme de revitalisation sont ceux identifiés à l'annexe 1, secteurs à l'intérieur desquels la majorité des bâtiments ont été construits depuis au moins vingt (20) ans et dont la superficie est composée pour moins de 25 % de terrains non bâtis.

Admissibilité

Construire un immeuble résidentiel pour un montant excédent 80 000 \$ ou rénover un immeuble résidentiel, pour un montant excédent 5 000 \$ dans les 12 mois suivants l'émission du permis de construction ou de rénovation.

Le certificat d'évaluation émis par la firme d'évaluateur servira pour le calcul du crédit de taxe foncière générale, après conciliation, par la Municipalité, des informations inscrites sur le permis demandé.

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets, ce 7 février 2024.

Martine Lafond,
directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le septième jour du mois de février deux mille vingt-quatre, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal, bureau de poste et site Internet.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7 février 2024.

Martine Lafond,
directrice générale et greffière-trésorière